



RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2011 B 03731

Numéro SIREN : 398 384 198

Nom ou dénomination : "RSM CCI CONSEILS" COMPAGNIE FIDUCIAIRE DE COMPTABILITE DE CONTROLE D'INFORMATION ET DE CONSEILS

Ce dépôt a été enregistré le 20/02/2015 sous le numéro de dépôt A2015/005125

5128

**Dénomination :** "RSM CCI CONSEILS" COMPAGNIE  
FIDUCIAIRE DE COMPTABILITE DE  
CONTROLE D'INFORMATION ET DE  
CONSEILS

**Adresse :** 2 bis rue de la Tete d or 69006 Lyon -FRANCE-

**n° de gestion :** 2011B03731

**n° d'identification :** 398 384 198

**n° de dépôt :** A2015/005125

**Date du dépôt :** 20/02/2015

**Pièce :** Procès-verbal d'assemblée générale mixte du  
26/01/2015



4573546



4573546

**"RSM CCI CONSEILS"**

**COMPAGNIE FIDUCIAIRE DE COMPTABILITE,  
DE CONTRÔLE, D'INFORMATION ET DE CONSEILS**

**Société par actions simplifiée  
au capital de 1.998.608 €  
Siège social : 2 bis, Rue Tête d'Or  
69006 LYON**

**398 384 198 RCS LYON**

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE  
DU 26 JANVIER 2015**

L'an deux mille Quinze,  
Le 26 janvier,  
A 15 heures,

Les actionnaires de la société "RSM CCI CONSEILS", société par actions simplifiée au capital de 1.998.608 euros, divisé en 124.913 actions de 16 euros chacune, dont le siège est 2 bis, Rue Tête d'Or, 69006 LYON, se sont réunis en Assemblée Générale Mixte, au siège social, sur convocation faite par le Président selon lettre simple adressée le 15 janvier 2015 à chaque actionnaire et aux membres du comité d'entreprise.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque actionnaire participant à l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

L'assemblée est présidée par Monsieur Pierre-Michel MONNERET, en sa qualité de président.

M. Jean-Marc PENNEQUIN et M. Jean-Michel REY  
les deux actionnaires acceptant cette fonction, sont appelés comme scrutateurs.

Mme Dominique HOERDT est désignée comme secrétaire.

Monsieur Philippe ROUX, commissaire aux comptes de la société, régulièrement convoqué, est présent.

Mme Nathalie JUGNET, Mme Kim SCHEFFER, M. Nelson VEIGA et M. Patrick FARINA  
membres du Comité d'Entreprise sont présents

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents ou ayant donné pouvoir possèdent 124.459 actions sur les 124.913 actions composant le capital social.

En conséquence, l'assemblée générale, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

## ORDRE DU JOUR

---

### *Relevant de l'Assemblée Générale Ordinaire*

---

- Démission d'un Administrateur
- Nomination d'administrateurs

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- Les copies des lettres de convocation adressées aux actionnaires,
- La copie et l'avis de réception de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- La feuille de présence, les pouvoirs des actionnaires représentés, et la liste des actionnaires,

- 
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

A la suite de cette communication, il informe l'assemblée que le comité d'entreprise n'a présenté aucune observation.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et le rapport de gestion.

---

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

---

### *Relevant de l'Assemblée Générale Ordinaire*

#### **SIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, connaissance prise du souhait de Monsieur Alain ROUX de mettre fin à son mandat d'Administrateur en raison de son prochain départ en retraite, à compter de ce jour, prend acte de sa démission.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale décide de nommer :

- Monsieur Arnaud RICOME  
demeurant 72, Rue Boileau – 69006 LYON
- Monsieur François-Régis de MONJOUR  
demeurant 3, Allée des Hautinières – 69260 CHARBONNIERES LES BAINS
- Monsieur Gaël DHALLUIN  
demeurant 5, Rue Fayolle – 69130 ECULLY
- Monsieur Pascal VUAILLAT  
demeurant 31, Rue du 4 Août – 69100 VILLEURBANNE

en qualité de nouveaux administrateurs, en adjonction des membres du Conseil d'Administration actuellement en fonction, pour une période de 3 exercices qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes clos le 31 août 2017.

Messieurs Arnaud RICOME, François-Régis de MONJOUR, Gaël DHALLUIN, et Pascal VUAILLAT, présents à la réunion, acceptent les fonctions qui viennent de leur être confiées et déclarent respectivement qu'ils n'exercent aucune fonction et ne sont frappés d'aucune incompatibilité ou interdiction susceptible de leur interdire d'exercer lesdites fonctions.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

### **SEPTIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Pour Extrait certifié conforme  
Le Président  
M. Pierre-Michel MONNERET

